PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE JOUY-LE-POTIER
SÉANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025

Le maire de Jouy-le-potier certifie avoir convoqué le vendredi 21 mars 2025 les membres du conseil municipal, pour une séance publique ordinaire qui a lieu le vendredi 28 mars 2025 à 20h30 dans la salle de réunion de la Mairie.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 12
Nombre de conseillers municipaux votants : 12
Date de convocation du conseil municipal : 21-03-2025

Présents :

Gilles BILLIOT	Jean-Benoît PELLETIER	Michel GAUDÉ
Catherine COLAS	Patricia GAUTHIER	Pascale SZCZERBAL
Pascal HERRERO	Boubacar DIALLO	Christine LALIÈRE
Nicole BERRUÉ	Florence NOYER	Benoît MALARD

Absents excusés :

Thierry ZION donne pouvoir à Pascal HERRERO
Jean-François ROBINET donne pouvoir à Michel GAUDÉ
Karl MESLAND donne pouvoir à Gilles BILLIOT

Christine LALIÈRE est élue secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025**

Le procès-verbal de la précédente séance, a été envoyé à tous les membres du conseil municipal,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 février 2025.

- **2025/03/28/01 – BUDGET PRINCIPAL 2025**

Considérant la présentation faite par Madame FONTENY conseillère de la trésorerie à la commission finances,
Considérant les différents échanges et éclaircissements apportés à cette commission,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses et recettes réelles de chaque section,
ADOPTE le budget primitif communal 2025 qui s'équilibre en dépenses-recettes comme suit :

BUDGET Commune 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
011	charges à caractère général	595 701,17	013	atténuation de charges	8 400,00
012	charges de personnel	625 600,00	70	produits	300 400,00
014	atténuation de produits	27 707,00	73	impôts et taxes	802 889,00
67	Titres annulés		74	dotations	438 255,00
66	charges financières	8 853,42	75	autres produits	6 000,00
68	provision	646,00	76	produits financiers	
65	Autres charges de gestion courante	96 468,94	77	produits	
	total opérations réelles	**1 354 976,53**		**total opérations réelles**	**1 555 944,00**
023	virement à l'investissement	176 871,19			
042	transferts entre sections	24 096,28	042	transferts entre sections	0,00
6811	*amortissement*	*24 096,28*	*722*	*travaux en régie*	
6817	*provision*		*777*	*reprise subventions*	*0,00*
043	opér.ordre fonctionnement	0,00	043	opér.ordre fonctionnement	0,00
	total opérations d'ordre	**24 096,28**		**total opérations d'ordre**	**0,00**
	total dépenses fonctionnement	**1 555 944,00**		**total recettes fonctionnement**	**1 555 944,00**
	restes à réaliser	0,00		restes à réaliser	0,00
002	déficit reporté	**0,00**	002	excédent reporté	**0,00**
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**1 555 944,00**		**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**1 555 944,00**
				Equilibre réel doit etre egal a 0	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
			1068	résultat fonct. capitalisé	552 079,91
16	Emprunts	83 518,77	10222	FCTVA	60 000,00
165	Dépôt et cautionnement	500,00	10226	TA	15 838,32
			1321	Etat	89 573,00
20	Immobilisations	4 000,00	1322	autre	8 496,00
			1323	subvention dpt	64 311,20
21	Immobilisations	281 609,06	1345	FAP amendes de police	5 000,00
			1347	DSIL	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	13251	Fds de concours CASC	18 000,00
204	subventions équipement	132 000,00	1641	emprunt	**175 000,00**
			165	Dépôt et cautionnement	500,00
020					
	total dépenses réelles	**501 627,83**		**total recettes réelles**	**988 798,43**
			021	virement de la section de fonctionnem	176 871,19
040	transferts entre sections	0,00	024,	Ventes	
2313	*travaux en régie*	*0,00*	*281533*	*amortissement*	*0,00*
13918	*reprise subventions*	*0,00*			
041	opérations patrimoniales	0,00	040	opérations d'ordre	24 096,28
2315	*intégration avance*		*238*	*intégration avance*	
21538	*intégration participation SILMA*		*238*	*intégration participation SILMA*	
	total dépenses d'ordre	**0,00**		**total recettes d'ordre**	**200 967,47**
	total dépenses de l'exercice	**501 627,83**		**total recettes de l'exercice**	**1 189 765,90**
001	déficit reporté	**688 138,07**	001	excédent reporté	**0,00**
	TOTAL INVESTISSEMENT	1 189 765,90		**TOTAL INVESTISSEMENT**	1 189 765,90

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter ledit budget.

- **2025/03/28/02 – BUDGET ANNEXE PÔLE SANTÉ 2025**

Considérant la présentation faite par Madame FONTENY conseillère de la trésorerie à la commission finances,
Considérant les différents échanges et éclaircissements apportés à cette commission,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses et recettes réelles de chaque section,
ADOPTE le budget primitif annexe – Pôle Santé 2025 qui s'équilibre en dépenses-recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			*RECETTES*		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
011	charges à caractère général	37 715,76	013	atténuation de charges	
012	charges de personnel		70	produits …..	
014	atténuation de produits		73	impôts et taxes	
67	Titres annulés		74	dotations	
66	charges financières	10 500,86	75	autres produits	105 431,62
6817	provision	4 515,86	76	produits financiers	
			77	produits	
total opérations réelles		**52 732,48**	**total opérations réelles**		**105 431,62**
023	virement à l'investissement	52 699,14			
042	transferts entre sections	0,00	042	transferts entre sections	0,00
6811	*amortissement*	*0,00*	*722*	*travaux en régie*	
6817	*provision*		*777*	*reprise subventions*	*0,00*
043	opér.ordre fonctionnement	0,00	043	opér.ordre fonctionnement	0,00
total opérations d'ordre			**total opérations d'ordre**		**0,00**
total dépenses fonctionnement		**105 431,62**	**total recettes fonctionnement**		**105 431,62**
	restes à réaliser			restes à réaliser	
002	déficit reporté		002	excédent reporté	
TOTAL FONCTIONNEMENT		**105 431,62**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**		**105 431,62**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			*RECETTES*		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
			1068	résultat fonct. capitalisé	11 867,48
16	Emprunts	61 538,54	10222	FCTVA	0,00
165	Dépôt et cautionnement	1 000,00	10226	TA	0,00
			1321	Etat	0,00
20	Immobilisations		1322	autre	0,00
			1323	subvention dpt	0,00
21	Immobilisations		1341	DETR	78 223,00
			1347	DSIL	0,00
23	Immobilisation en cours	251 460,86	13251	Fds de concours CASC	
204	subventions équipement	0,00	1641	emprunt	250 000,00
			165	Dépôt et cautionnement	3 000,00
020					
total dépenses réelles		**313 999,40**	**total recettes réelles**		**343 090,48**
			021	virement de la section de fonctionnen	52 699,14
040	transferts entre sections	0,00	024,	Ventes	
2313	*travaux en régie*	*0,00*	*281533*	*amortissement*	*0,00*
13918	*reprise subventions*	*0,00*			
041	opérations patrimoniales	0,00	041	opérations patrimoniales	0,00
2315	*intégration avance*		*238*	*intégration avance*	
21538	*intégration participation SILMA*		*238*	*intégration participation SILMA*	
total dépenses d'ordre		**0,00**	**total recettes d'ordre**		**52 699,14**
total dépenses de l'exercice		**313 999,40**	**total recettes de l'exercice**		**395 789,62**
001	déficit reporté	**81 790,22**	001	excédent reporté	**0,00**
TOTAL INVESTISSEMENT		395 789,62	**TOTAL INVESTISSEMENT**		395 789,62

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter ledit budget.

- **2025/03/28/03 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2025**

Considérant la présentation faite par Madame FONTENY conseillère de la trésorerie à la commission finances,
Considérant les différents échanges et éclaircissements apportés à cette commission,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,
ADOPTE le budget primitif annexe – eau et assainissement 2025 qui s'équilibre en dépenses-recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			*RECETTES*		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
011	charges à caractère général	180 000.00	013	atténuation de charges	
012	charges de personnel	60 000.00	70	produits	
014	atténuation de produits		73	impôts et taxes	
67	Titres annulés		74	dotations	
66	charges financières	34 688.36	75	autres produits	250 000.00
6817	provision	100.00	76	produits financiers	
65	Autres charges de gestion courante		77	produits	
	total opérations réelles	**274 788.36**		**total opérations réelles**	**250 000.00**
023	virement à l'investissement	196 971.04			
042	transferts entre sections	63 874.27	042	transferts entre sections	25 000.00
6811	*amortissement*	*63 874.27*	*722*	*travaux en régie*	
			777	*reprise subventions*	*25 000.00*
043	opér.ordre fonctionnement	0.00	043	opér.ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	**63 874.27**		**total opérations d'ordre**	**25 000.00**
	total dépenses fonctionnement	**535 633.67**		**total recettes fonctionnement**	**275 000.00**
	restes à réaliser	0.00		restes à réaliser	0.00
002	déficit reporté	**0.00**	002	excédent reporté	**260 633.67**
	TOTAL FONCTIONNEMENT	**535 633.67**		**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**535 633.67**

INVESTISSEMENT

DEPENSES			*RECETTES*		
N°	Intitulé compte	Montant Voté	N°	Intitulé compte	Montant Voté
			1068	résultat fonct. capitalisé	**0,00**
16	Emprunts	119 826,08			
165	Dépôt et cautionnement				
			131	Subvention d'investissement	250 949,05
20	Immobilisations	50 000,00			
21	Immobilisations	189 900,00			
23	Immobilisation en cours	588 604,19			
204	subventions équipement		1641	emprunt	
			165	Dépôt et cautionnement	
020	dépenses imprevues	50 000,00			
	total dépenses réelles	**998 330,27**		**total recettes réelles**	**250 949,05**
			021	virement de la section de fonctionnen	196 971,04
040	transferts entre sections	25 000,00			
2313	*travaux en régie*	*0,00*			
13918	*reprise subventions*	*25 000,00*			
041	opérations patrimoniales	0,00	040	opérations d'ordre	63 874,27
2315	*intégration avance*		*28x*	*amortissements*	*63 874,27*
21538	*intégration participation SILMA*		*238*	*intégration participation SILMA*	
	total dépenses d'ordre	**25 000,00**		**total recettes d'ordre**	**260 845,31**
	total dépenses de l'exercice	**1 023 330,27**		**total recettes de l'exercice**	**511 794,36**
001	déficit reporté		001	excédent reporté	**511 535,91**
	TOTAL INVESTISSEMENT	1 023 330,27		**TOTAL INVESTISSEMENT**	1 023 330,27

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécuter ledit budget.

➢ 2025/03/28/04 – AUTORISATION D'EMPRUNT PÔLE SANTÉ

Considérant la nécessité de souscrire un emprunt pour la réalisation des travaux d'extension du pôle santé, sur le budget annexe Pôle Santé,
Considérant la réalisation d'un Contrat de Prêt SPL Cohésion Sociale d'un montant total de 250 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération d'extension du pôle de santé, située ZAC de la Poterie à Jouy-le-Potier (45 370),
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2025022813 – Emprunt pour extension du Pôle Santé
AUTORISE, CHARGE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le Contrat de Prêt avec la Caisse des Dépôts et de Consignations, selon les caractéristiques financières suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL Cohésion Sociale

Montant : 250 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 6 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.60 %

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Déduit (échéances et intérêts prioritaires)

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

➢ 2025/03/28/05 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
ADOPTE le tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi proposé ci-dessous qui prendra effet le 1er avril 2025,
DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Cadres d'emploi	Grades	Nombre d'emplois ouvert	Temps complet ou non complet	Pourvu ou non pourvu	Titulaire/ Stagiaire	Non Titulaire
Filière administrative						
Secrétaire de Mairie	Rédacteur	1	Temps complet	Non Pourvu		
Adjoint administratif	Adjoint administratif	3	Temps complet	Pourvus	ASM - AH -JD	
Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	Temps complet	Non Pourvu		MP
Adjoint administratif	Adjoint administratif	1	Temps non complet	Pourvu	MC	
Filière technique						
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	4	Temps complet	Pourvus	VP - BL - GM-PJ	
Adjoint technique	Adjoint technique territorial	2	Temps complet	Non Pourvus		MB-JN
Filière médico-social						
ATSEM	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	1	Temps complet	Pourvu	VC	
ATSEM	Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1	Temps complet	Pourvu	SR	
Filière animation						
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	Temps non complet	Pourvu	SL	
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	1	Temps complet	Pourvu	MR	
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	2	Temps complet	Non Pourvus		MN-CN
TOTAL		18				

- **2025/03/28/06 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Considérant les documents communiqués par les différentes associations,
Considérant les contraintes budgétaires,
Considérant la nécessité de soutenir les associations et les bénévoles en couvrant à minima leurs charges obligatoires (assurances…)
Considérant que les associations bénéficient de la mise à disposition gracieuse de matériel, locaux et autres prestations,
Considérant l'exposé de Pascal HERRERO,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité, (moins l'abstention de Pascal HERRERO pour le Football Club de Jouy-le-Potier, de Patricia GAUTHIER et Pascale SZCZERBAL pour « les Randonneurs de Sologne » et de Benoît MALARD et Florence NOYER pour le comité des fêtes).
ATTRIBUE des aides financières aux associations comme suit :

Subvention associations joviciennes 2025	
Football Club de Jouy-le-Potier	500€
Association Basket	150€
Tennis Club de Jouy-le-Potier	918€
Gymnastique Volontaire	1600€
Les Volants Joviciens	864€
Randonneurs de Sologne	150€
Association du Bois de l'Orgue	150€
La folie du jeu	150€
Amicale des Pompiers	700€
Association Parents d'élèves	150€
Association Action Animal	150€
Association les Guernipis	150€
Le Champ des Possibles	150€
Comité des fêtes	500€
Amicale du personnel CCPS	150€
TOTAL	**6432€**

CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de cette affaire.

- **2025/03/28/07 – CHOIX ENTREPRISES TRAVAUX IMPASSE DE LA BUTTE ET ALLÉE DE LA CHARDONNIÈRE**

Considérant la nécessité de reprofiler l'impasse de la Butte et l'Allée de la Chardonnière,
Considérant les subventions obtenues du Conseil Départemental et de la CCPS,
Considérant la réactualisation 2025 des devis demandés début 2024,
Considérant l'exposé de Monsieur le Maire,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
VALIDE les devis de l'entreprise Pasteur d'un montant de 39 100.92€ TTC et 56 580.62€ TTC.
CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire.

- **2025/03/28/08 – CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Considérant la fin des travaux d'enfouissement des lignes aériennes,
Considérant les conventions nécessaires avec le Conseil Départemental pour réaliser les travaux,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
VALIDE les conventions du Conseil Départemental pour l'enfouissement des réseaux aériens rue d'Ardon et d'Orléans,

DIT que les participations communales de 40 500€ HT pour la rue d'Ardon et de 55 500€ HT pour la rue d'Orléans seront inscrites au budget 2025,
CHARGE, AUTORISE ET DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et signer lesdites conventions.

Questions et informations diverses

Monsieur le Maire indique et informe que :

- Un locker PickUp sera installé le 15 avril sur un espace vert ZAC de la Poterie
- L'enfouissement des réseaux aériens rue d'Orléans commence en avril
- Le distributeur automatique de pizza va changer de propriétaires
- L'auberge des Potiers est fermée.

Monsieur Herrero informe qu'une réunion sur la mise en place du Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde a eu lieu à la CCPS le 25 mars et qu'un exercice grandeur nature est prévue sur Jouy-le-Potier le 6 mai 2025.

Dates à retenir :

5 avril 2025 : Fête des Brandons
8 mai 2025 : Cérémonie
16 mai 2025 : Prochain conseil

Séance close à 21h30